

Assemblée Générale Ordinaire du « Ty Poul »
30 septembre 2025
Relevé de conclusions

L'assemblée générale du café associatif de Rhuys dit Ty Poul s'est tenue salle Armorique le mardi 30 septembre 2025 à 18 heures sous la présidence de Jean Marcel Grosprêtre.

Présents : 78

Pouvoirs : 33

Votants : 111

Le Président ouvre la séance, il remercie de leur présence les participants, ainsi que les élus de la commune, tout particulièrement Maryse Burban, adjointe en charge de la vie associative qui assiste à l'assemblée générale.

Il est décidé à l'unanimité que les votes se feront à main levée.

Ordre du jour de la séance

1. Approbation du PV de l'AG du 16 septembre 2024 (vote)
2. Rapport d'activité 2024/2025 (vote)
3. Perspectives 2025/2026 (vote)
4. Rapport financier 2024/2025 (vote)
5. Budget prévisionnel 2025/2026 (vote)
6. Modification du règlement intérieur (vote)
7. Renouvellement partiel du CA (vote à bulletin secret)
8. Questions diverses

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

En préalable au bilan de l'année, le président propose la validation du relevé de conclusions de l'assemblée générale du 16 septembre 2024.

Le relevé de conclusions de l'AG du 16 septembre 2024 est adopté à l'unanimité

Rapport d'activités (détails en annexe) et perspectives

Les adhérents :

Le Ty Poul totalise 333 adhésions individuelles et 3 associations partenaires. Le montant de l'adhésion est de 15 € par personnes, 3€ pour les bénéficiaires des minima sociaux et de 20 € pour les associations. On enregistre une très légère baisse du nombre d'adhésions à l'année : 336 contre 363 l'année précédente. Il faut noter le succès des adhésions estivales (pour les 3 mois d'été) qui s'est élevé à 122.

Les adhérents sont à 67 % originaires de Sarzeau où ils résident principalement.

Les avantages :

Sur présentation de leur carte, les adhérents bénéficient d'une remise de 10% à la librairie Cheminant et chez Artheis à Vannes, ainsi que chez Procanard à Lauzach.

Le café :

Les bénévoles ont été présents tant pour faire fonctionner le café au quotidien que pour assurer

les ateliers. Le prix des consommations n'a pas changé à l'exception de celui du café pour les non adhérents. Certains matins en juillet et août ont enregistré une participation record.

Le programme :

Tous les ateliers reprendront début octobre. Certains ont continué durant l'été et des membres de l'atelier 7 « chez Colette » sont venus peindre le lundi après-midi.

- ☐ Quelques nouvelles activités : Le furoshiki
- ☐ Si on dansait ne reprendra pas mais va se transformer en soirées dansantes.
- ☐ Concernant les « opérations extérieures », participation au Téléthon et au forum des associations.

Les animations :

- ☐ Des expositions à thème.
- ☐ un Ty Marché de l'Art,
- ☐ 7 soirées à thème, conteurs, conférences, théâtre, quizz, concerts...
- ☐ impros du samedi et mardi enchantés,
- ☐ partenariat avec l'espace jeunes qui sera renouvelé avec une exposition de Mangas, des ateliers couture et échecs durant les prochaines vacances.
- ☐

La communication :

- ☐ création de flyers
- ☐ des cartes postales
- ☐ puzzles
- ☐ La mairie, Ouest-France et le Télégramme relayent les manifestations et événements dans les infos locales,
- ☐ Le site Web a enregistré 1 700 visites et 3 800 pages vues.
- ☐

Le rapport d'activité 2024-2025 et les perspectives 2025-2026 sont adoptés à l'unanimité.

Rapport financier/ Bilan 2024-2025(détails en annexe)

La parole est donnée à Sylvie Girard, trésorière.

Les comptes sont validés par le cabinet d'expertise France Comptabilité.

Les recettes 2024-2025 ont légèrement diminué totalisant 25 839,80 € contre 27 845,56 € l'année précédente. Elles sont toutefois supérieures au prévisionnel qui était de 23 700 €.

Cette baisse a été largement compensée par le fait que le café n'a plus de charge de personnel en dehors de la saison d'été. Les charges ont diminué passant de 30 998,84 € pour l'année N-1 à 18 268,80 € pour l'année 2024-2025.

L'année se termine avec un excédent de 7 571 €.

Un fonds de roulement placé garantit la sécurité financière de l'association dans la durée.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Budget Prévisionnel 2025-2026

Le président présente les perspectives pour le prochain exercice.

Le Ty Poul entre dans sa dixième année, il faudrait envisager quelques travaux d'amélioration (peinture, aménagements ...) une provision de 3 000 € est prévue à cet effet.

Les bénévoles sont parfois moins disponibles durant les petites vacances. Il peut être envisagé de recruter un saisonnier pour renforcer l'équipe aux petites vacances, la dépense est également inscrite au prévisionnel qui s'élève donc à 27 550 € en recettes et en dépenses.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Modification du règlement intérieur

Quelques aménagements sont apportés au règlement intérieur qui avait été rédigé durant les restrictions dues au covid. Le règlement modifié est adopté à l'unanimité, il sera mis en ligne sur le site du Ty Poul.

Les modifications du règlement intérieur sont adoptées à l'unanimité.

Renouvellement partiel du Conseil d'Administration

Les membre du conseil d'administration sont élus pour deux ans. Cette année sont à pourvoir les postes de :Isabelle Giffard, Sylvie Girard et Jean Marcel Grosprêtre. Ils se représentent.

Danielle Grand démissionne de son poste au conseil d'administration. Elle reste bénévole.

Un appel à candidature a été adressé en même temps que les convocations à l'assemblée générale. Aucune candidature n'a été reçue.

Les statuts prévoient que le CA comprend 6 membres au minimum et 10 au Maximum. Compte tenu de la démission le nombre passera de 10 à 9 membres.

*Le vote a eu lieu à bulletins secrets. Sur les **111** bulletins recueillis, ou dénombre **2** bulletins blancs et **2** bulletins incomplets. Les résultats sont les suivants :*

Isabelle Giffard : 109 voix

Sylvie Girard : 109 voix

Jean Marcel Grosprêtre : 109 voix

Les membres sortant sont réélus à l'unanimité

Questions diverses

Quelques porte-clefs à l'effigie du Ty Poul ont été réalisés avec une imprimante 3D et offerts à l'association. Il est demandé si d'autres seront réalisés et mis en vente. Jean Marcel se renseignera. Ce ne pourra pas être gratuit comme cela l'a été pour les exemplaires qui équipent actuellement les clefs du local.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée et les participants invités à un apéro au Ty Poul.

Résultat des votes :

<i>Ordre du jour</i>	<i>Votants : 111</i>	<i>Oui : 111</i>
<i>Rapport moral et d'activité 2024-2025</i>	<i>Votants : 111</i>	<i>Oui : 111</i>
<i>Perspectives 2025-2026</i>	<i>Votants : 111</i>	<i>Oui : 111</i>
<i>Bilan financier 2024-2025</i>	<i>Votants : 111</i>	<i>Oui : 111</i>

<i>Budget prévisionnel 2025-2026</i>	<i>Votants : 111</i>	<i>Oui : 111</i>
<i>Modification du règlement intérieur</i>	<i>Votants : 111</i>	<i>Oui : 111</i>
<i>Renouvellement partiel du CA Jean Marcel Grosprêtre</i>	<i>Votants : 111</i>	<i>Oui : 109</i>
<i>Renouvellement partiel du CA Sylvie Girard</i>	<i>Votants : 111</i>	<i>Oui : 109</i>
<i>Renouvellement partiel du CA Isabelle Giffard</i>	<i>Votants : 111</i>	<i>Oui : 109</i>

Élection du bureau (CA du 30 septembre)

Président : Jean Marcel Grosprêtre
Vice présidente : Ghislaine Tulpain
Secrétaire : Isabelle Giffard
Trésorière : Sylvie Girard
Trésorière adjointe : Ghislaine Tulpain

Le

Président

Jean

Marcel Grosprêtre